



Pour lire nos documents de référence et la version malgache de nos lettres, consultez notre blog à l'adresse : <http://Madagascar-Resistance.blog4ever.com>

Madagascar Résistance

Lettre numéro 23 - juillet 2010

Pas d'élections dans n'importe quelles conditions !

Ainsi qu'annoncé dans notre Lettre précédente, nous présentons dans ce numéro les conditions qui nous paraissent requises pour que les futures élections souhaitées par toutes les parties soient, pour reprendre le discours de l'ambassadeur de France à Madagascar, transparentes, libres et équitables. Toutefois, notre lettre visant d'abord à mieux informer les Réunionnais, les Français vivant en Europe et les Malgaches de la diaspora, il nous paraît utile de rappeler le vécu malgache pour aider nos lecteurs à comprendre les enjeux réels qui se cachent derrière la manière d'aborder la préparation de ces élections. Des élections, oui. Mais pas dans n'importe quelles conditions. Sinon, le remède tuerait le malade.

Les mauvaises habitudes du passé

Les mauvaises pratiques sont hélas très enracinées dans le passé car elles remontent à 1958, année du référendum sur le choix pour les colonies françaises d'intégrer ou non la Communauté française présentée par De Gaulle comme l'alternative à l'indépendance totale. Le général en avait fait le marketing en personne en faisant le tour des colonies françaises à cet effet. Les pressions avant et pendant le référendum furent telles que seule la Guinée de Sekou Touré fit exception avec la victoire du non. Partout ailleurs, le oui l'emporta. A Madagascar, les paysans formant la majorité de la population furent fortement « encouragés » à voter oui sans qu'on prit la peine de leur expliquer pourquoi. Dans les villes, les partisans du non eurent bien du mal à faire entendre leurs arguments, amenant Georges Andriamanantena (célèbre poète plus connu sous le nom de Rado, éditorialiste du journal « Hehy » et partisan du non, à paraphraser ainsi une chanson célèbre de l'époque : « Tsy resy tsy akory ny olo-mangina fa vetivety dia Guinée ». (Jeu de mot difficilement traduisible entre le mot « gina » qui signifie « éteint » et la Guinée. L'idée était de comparer le silence imposé aux uns à un feu qui couve mais n'est pas vaincu et la victoire de ceux qui avaient monopolisé la parole à un feu de paille éphémère.)

Ce fut le premier mauvais exemple de consultation des citoyens africains à la veille du retour des indépendances des colonies françaises. Les techniques utilisées ayant montré leur efficacité, elles seront reprises - et améliorées - par la quasi-totalité des dirigeants africains qui se succédèrent pendant les décennies qui suivirent et ce, jusqu'à nos jours.

Ces techniques pour manipuler les élections sont sensiblement partout les mêmes.

Les manipulations pour les mettre en application sont faites en plusieurs étapes : en amont du processus électoral, lors de la préparation matérielle du vote, pendant le déroulement du vote et lors du traitement des résultats.

MANIPULATIONS EN AMONT DU PROCESSUS ELECTORAL : il s'agit de contrôler le processus en s'assurant à l'avance de la bienveillance des membres de l'institution chargée de valider et de proclamer les résultats des élections, en politisant les agents du ministère chargé de l'organisation des élections et les agents des autres ministères susceptibles d'être des leaders d'opinion par la nature de leurs fonctions (par exemple les enseignants, les médecins), par le biais notamment des nominations ou des affectations.

MANIPULATIONS DANS LES SEMAINES PRECEDANT LA CAMPAGNE ELECTORALE : des électeurs informés étant toujours à risque, le but recherché est de limiter, voire d'éviter leur connaissance et/ou leur compréhension des textes soumis à leur vote, notamment s'il s'agit d'une modification de la constitution voulue par le pouvoir en place. D'où la publication systématiquement restreinte et tardive des textes. Les semaines précédant la campagne électorale sont aussi la période où les dirigeants en place mènent une campagne anticipée, camouflée derrière des visites de travail ou des inaugurations.

MANIPULATIONS LORS DE LA PREPARATION MATERIELLE DU VOTE : les mesures classiques consistent à modifier si nécessaire le découpage électoral, à modifier les listes électorales en augmentant ou en diminuant le nombre des inscrits suivant les tendances de vote des circonscriptions, au besoin en déplaçant des groupes de personnes vers des régions favorables au pouvoir en place, ou au contraire en rendant difficile l'inscription sur les listes des personnes supposées lui être défavorables et à s'assurer de la complicité de certains membres des bureaux de vote pour des manipulations futures éventuelles lors du scrutin. Le risque de fraude à partir de l'établissement des listes électorales est particulièrement élevé à Madagascar. En effet l'identité d'un électeur est difficile à contrôler, particulièrement dans les zones rurales, un pourcentage important de la population rurale n'étant pas enregistré sur les registres d'état civil et la majorité des Malgaches ne portant pas un nom patronymique mais un nom personnel. Aussi, est-il relativement facile à une personne de se faire inscrire comme résident dans plusieurs Fokontany (circonscription correspondant à un village ou à un quartier urbain où sont établies les listes électorales), les moyens de recoupement étant quasi inexistant.

MANIPULATIONS PENDANT LA CAMPAGNE ELECTORALE : dans la même logique faisant des électeurs informés des électeurs à risque, il s'agit d'empêcher les débats d'idées en limitant l'accès des candidats d'opposition aux médias publics et en focalisant l'attention sur la personne des opposants, notamment leur origine ethnique. Bien qu'officiellement interdite, l'utilisation des prérogatives de puissance publique est systématique : les moyens financiers publics, la logistique liés aux fonctions officielles ainsi que différents moyens de « persuasion » (achats de voix, promesse de travaux d'infrastructure

ou au contraire menace d'annulation des projets, intimidation...) sont utilisés par les candidats du pouvoir en place. Dans le cas actuel de Madagascar, cette utilisation illégale des prérogatives de puissance publique sera aggravée si le gouvernement n'est pas neutre. Et le risque d'intimidation des électeurs très élevé si les militaires ne réintègrent pas leurs casernes.

MANIPULATIONS PENDANT LE SCRUTIN : les fraudeurs sont particulièrement imaginatifs à cette étape du scrutin. Parmi les manœuvres frauduleuses on peut notamment relever le bourrage des urnes, le vote des mêmes personnes dans différents bureaux de vote, la disparition des bulletins de certains candidats dans certains bureaux de vote, les obstacles mis à l'accès de certains délégués aux bureaux de vote, les erreurs volontaires par des membres corrompus du bureau de vote sur les documents électoraux (remplis à la main à Madagascar) en vue de faire annuler les résultats du vote dans ces bureaux...

MANIPULATIONS PENDANT LE TRAITEMENT DES RESULTATS : c'est l'ultime opportunité d'inverser les résultats du vote si les manipulations aux étapes précédentes n'ont pas été suffisantes. Il s'agit alors de remplacer par d'autres certains documents électoraux, de faire manipuler les chiffres par le ministère chargé de rassembler les documents électoraux et de publier les résultats provisoires, de faire annuler ou valider par l'institution dont on s'est assuré auparavant la « bienveillance », les résultats de certains bureaux de vote en fonction de l'objectif général recherché. L'implication dans les fraudes de l'institution théoriquement garante de la protection du choix des électeurs est monnaie courante, du fait de la vénalité de nombreux magistrats.

Par ailleurs, les restrictions au droit à l'information et à la liberté d'expression qui sont appliquées de façon permanente même en dehors des périodes électorales, par le biais de la censure - directe ou indirecte - des médias privés et du monopole exercé par le pouvoir en place sur les médias publics, constituent des obstacles évidents à la transparence, à la liberté et à l'équité des élections organisées par les régimes non démocratiques.

DIFFICULTES SPECIQUES A MADAGASCAR POUR LUTTER CONTRE LES FRAUDES :

Lutter contre les fraudes électorales est donc une tâche de longue haleine dans toutes les anciennes colonies françaises. Cette tâche est encore plus ardue dans certains pays, en raison de facteurs géographiques et climatiques. C'est le cas à Madagascar. **En effet, la grande superficie de l'île, son relief montagneux qui entraîne l'enclavement physique de nombreuses régions facilitent toutes les manœuvres frauduleuses décrites plus haut. De plus, pour handicaper encore plus les opposants qui disposent de moins de moyens logistiques, les dirigeants en place ont tous pris l'habitude de programmer les élections pendant la saison des pluies où beaucoup de routes sont impraticables. Il faut souligner également que ces facteurs géographiques et climatiques ralentissent considérablement la collecte et le transfert des documents électoraux, ce qui a un impact négatif sur leur sécurisation et donc sur leur fiabilité.** Cependant, les élections présidentielles et législatives de 1992, de 2002 et de 2006 à Madagascar ont montré qu'il était possible de rompre avec les fraudes électorales. Ces réussites sont autant d'avancées démocratiques dont nous devons retenir les leçons pour préparer les élections dont il est question actuellement.

Conditions requises aujourd'hui pour des élections transparentes, libres et équitables à Madagascar

Les conditions requises pour la transparence et la liberté des élections futures découlent à l'évidence des techniques de manipulation décrites plus haut dont il faut absolument empêcher la répétition. **C'est dire que la première des conditions est que les militaires cessent de s'impliquer dans la vie politique du pays et qu'un gouvernement neutre, accepté par toutes les parties soit mis en place.** Ce qui ne relève pas d'une utopie, puisque cela a été possible en 1992, lors de la transition chargée de préparer l'avènement de la IIIème République et des élections présidentielle et législative qui ont suivi.

Il faudra également que les nominations par les auteurs du coup d'Etat, non seulement au sein des ministères, mais aussi celles des chefs de Région, des chefs de District et des chefs de Fokontany soient annulées. La présence de personnalités neutres à ces postes particulièrement sensibles est impérative pour une réelle crédibilité des différentes étapes du processus électoral.

Il faudra en outre éviter que les élections aient lieu pendant la saison des pluies et qu'un volet conséquent du support logistique de la communauté internationale soit affecté à la collecte et au transport par hélicoptères des documents électoraux. C'est cette capacité à collecter rapidement les procès verbaux de vote qui permit à Marc Ravalomanana de déjouer les fraudes en 2001.

Mais pour que les futures élections soient vraiment équitables, deux autres conditions supplémentaires, spécifiques à la situation créée par le coup d'Etat, doivent être remplies : **le droit pour les candidats sans exception qui souhaitent le faire de pouvoir se présenter dans le cadre de la constitution en vigueur et leur droit de pouvoir disposer des médias publics et privés pour se faire entendre dès à présent par la population, sans attendre la campagne électorale.** Ce deuxième point est particulièrement important pour rétablir même partiellement l'équilibre des chances, face à l'impossibilité pour les opposants, depuis le coup d'Etat, de communiquer avec la population et plus particulièrement la population rurale qui constitue la majorité des électeurs.

Mettre en place un gouvernement neutre accepté par toutes les parties, procéder aux nominations nécessaires aux différents niveaux de l'administration, donner le temps aux candidats réduits au silence depuis le coup d'Etat de s'exprimer, tout cela demandera un certain délai avant le lancement de la première consultation électorale. **C'est à ce prix que les futures élections pourront être considérées comme le début du retour de la paix et de la stabilité démocratique à Madagascar.** Certes, il est urgent de mettre fin à la transition et de redonner à Madagascar des dirigeants et des parlementaires élus. Mais faire l'économie du temps nécessaire pour remplir les conditions présentées ci-dessus reviendrait à fragiliser dès le départ les nouvelles fondations sur lesquelles la république malgache devra être reconstruite. **L'intérêt vital de Madagascar exige en effet que les résultats des élections à venir ne puissent en aucune manière être contestés. Aussi, ceux qui poussent à des élections précipitées, peu importe les conditions dans lesquelles elles se tiendraient, avec comme seule garantie l'observation du déroulement du scrutin alors que toutes les manipulations seront possibles avant et après cette étape, sous le prétexte de mettre fin à la transition le plus tôt possible, ne servent pas les intérêts de Madagascar. Quels intérêts alors servent-ils en réalité ?**

Les Inconditionnels de Madagascar
À l'île de la Réunion